

Groupe de consultation des intervenants du stationnement (GCIS)
Procès-verbal
Jeudi 10 mars 2022, de 13 h à 14 h 30
Réunion virtuelle tenue dans Microsoft Teams

Tel qu'approuvé lors de la réunion du 21 septembre 2022.

Membres permanents

Nom	Représentant	Organisme	Présent
Quentin Levesque	Président du GCIS (directeur, Services des routes et du stationnement)	Ville d'Ottawa – Service des Travaux publics	Oui
Scott Caldwell	Service du stationnement (gestionnaire de secteur, Transitway et Stationnement)	Ville d'Ottawa – Service des Travaux publics	Oui
Dennis Van Staalduinen	ZAC	ZAC de la rue Wellington Ouest	Oui
Kalin McCluskey	ZAC	ZAC du marché By	Oui
Christine Leadman	ZAC	ZAC de la rue Bank	Oui
Patrick Burke	ZAC	ZAC du Glebe	Oui
Alice Nakanishi	Association communautaire	Centretown Citizens Community Association	Oui
James Grant	Association communautaire	Old Ottawa South Community Association	Non
John Verbaas	Association communautaire	Fédération des associations civiques	Oui
Vania Karam	Accessibilité	Comité consultatif sur l'accessibilité (CCA)	Oui
Daniel Spence	GDT/Installations pour cyclistes et piétons	Université d'Ottawa	Non
Greg Fyffe	Représentant des lieux de culte	Église presbytérienne Knox	Oui
Kelly Haussler	Représentante de l'Administration du tourisme et des congrès	Tourisme Ottawa	Oui
Dean Karakasis	Représentant de l'industrie de l'aménagement/propriétaire-gestionnaire d'immeubles	Building Owners and Managers Association	Non
John Woodhouse	Personnes âgées	Conseil sur le vieillissement	Non

Point 1 – Présentations, aperçu et lecture du procès-verbal de la réunion précédente

La réunion est ouverte par le président Quentin Levesque, qui souhaite la bienvenue aux membres.

- Le procès-verbal de la réunion du GCIS du 27 janvier 2022 est approuvé.

Point 2 – Point réservé aux membres : Zones de débarquement de Para Transpo sur la rue Rideau

Vania Karam donne une présentation sur le stationnement illégal dans les zones de débarquement de Para Transpo près du Centre Rideau. Le problème est que des personnes se garent régulièrement dans des espaces réservés à Para Transpo pendant des périodes prolongées, même après avoir reçu une contravention. Cela pose un problème pour ceux qui ont besoin d'espace pour charger et décharger leur véhicule, en particulier celles qui utilisent des camionnettes accessibles et qui ont besoin d'espace pour déployer leurs rampes afin d'entrer et de sortir de leur véhicule.

Discussion et commentaires :

- On fait une observation anecdotique selon laquelle les détenteurs de permis de stationnement non accessibles utilisent parfois les places accessibles.
- Il est suggéré d'assurer un suivi auprès du Comité consultatif sur l'accessibilité pour déterminer s'il est au courant de pratiques exemplaires et savoir ce que font les autres municipalités pour résoudre ce problème.
- **MESURE À PRENDRE** – Le Service du stationnement assurera un suivi auprès de la Direction des services des règlements municipaux pour discuter de la question et présentera ses conclusions lors de la prochaine réunion du GCIS.

Point 3 – Mise à jour sur le programme

Scott Caldwell fait une présentation dans laquelle il fait le point sur les projets et programmes en cours menés par le Service du stationnement.

Discussion et commentaires :

- L'aire de stationnement sécurisé pour vélos du parc Jack-Purcell est-elle située à l'endroit où se trouve actuellement une table de pique-nique couverte?

- Le personnel confirme que cette zone du parc Jack-Purcell est actuellement un espace inutilisé et qu'elle ne gênera pas les utilisations actuelles du parc.

Point 4 – Rapport annuel 2021 du Service du stationnement

Scott Caldwell présente un aperçu du rapport annuel 2021 et du plan du programme d'investissement.

Discussion et commentaires :

- En ce qui concerne les recettes tirées des droits de stationnement, à quelle date les tarifs sont-ils passés de 3 \$ à 3,50 \$?
 - Le personnel mentionne que l'augmentation a eu lieu en janvier 2020 et confirme qu'elle est prise en compte lors de l'analyse des changements dans les revenus de la voirie.
- À quoi ressembleront les aires de stationnement sécurisé pour vélos? Seront-elles situées uniquement hors de la voie publique ou pourrait-il y en avoir sur la voie publique?
 - Le personnel confirme qu'il est pour le moment prévu de les situer hors de la voie publique. Les emplacements désignés sont actuellement le garage Gloucester, le garage du marché By et le parc Jack-Purcell. D'après les recherches et les pratiques exemplaires, les casiers intelligents sont le type d'installation privilégié. Ces casiers intelligents pourraient être éventuellement déployés sur la voie publique.
- Les aires de stationnement sécurisé pour vélos sont-elles payantes?
 - Le personnel confirme que les frais pour l'utilisation des aires de stationnement sécurisé pour vélos seront négligeables.
- La subvention des initiatives de stationnement des zones d'amélioration commerciale (ZAC) sera-t-elle disponible en 2022?
 - Le personnel confirme que la subvention de 10 000 \$ sera disponible en 2022 pour les ZAC disposant d'un stationnement payant.

Point 5 – Récapitulation

Le président Quentin Levesque fait une récapitulation et invite les membres à soulever d'éventuels derniers points ou sujets.

- Il est rappelé aux membres qu'ils sont invités à proposer des sujets pour l'ordre du jour des prochaines réunions.

- Il est mentionné que le sujet précédemment soulevé concernant l'incidence de la politique de stationnement dans le contexte du changement climatique sera abordé lors d'une prochaine réunion.
- Prochaine réunion : Prévues en juin.

Questions finales :

- Y a-t-il eu récemment des changements dans les pratiques de contrôle de la circulation sur la voie publique? Certaines ZAC ont reçu des plaintes de la part d'entreprises faisant état d'une application plus rigoureuse de la loi.
 - Le personnel du stationnement explique qu'il n'est au courant d'aucun changement.